
Lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle

Description

ELECTION Nous sommes bien conscients que le président élu le 7 mai prochain aura d'autres priorités que de s'occuper de la situation de l'aéromodélisme en France. Cependant le futur gouvernement issu de cette élection aura à mettre en place les textes d'application de la loi du 24 octobre 2016. Il en portera donc la marque et la responsabilité.

Compte tenu de ces éléments, il nous paraît opportun de connaître la position de chacun des candidats ou de leur équipe, sur un amendement de la loi du 24 octobre 2016 et sur la distinction à opérer entre les aéromodèles et les drones.

Nous publions la [lettre ouverte](#) ci-jointe que nous leur avons fait parvenir.

Compte tenu que Finesse Plus est une association à caractère totalement apolitique, et qu'en aucun cas notre site ne pourra être assimilé à un organe d'expression d'un candidat, à fortiori en période de campagne officielle, nous réserverons les réponses des candidats à nos membres.

Voici une raison supplémentaire pour continuer à adhérer à Finesse Plus.

Le bureau Finesse Plus